

Petite revue des
bibliophiles dauphinois :
ou correspondance
entre tous les amateurs
dauphinois qui ont
quelque question [...]

Société des bibliophiles dauphinois. Petite revue des bibliophiles dauphinois : ou correspondance entre tous les amateurs dauphinois qui ont quelque question à poser, quelque réponse à faire ou quelque trouvaille et curiosité à signaler : mélanges historiques et littéraires. 1924-12.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

Artus Prunier de Saint-André

Sa Bibliothèque et son Bibliothécaire



Artus Prunier de Saint-André, né à Grenoble en 1548, fut élève de Cujas à Bourges, puis à Valence, et, selon l'usage de son temps, il alla compléter ses études de droit à Turin et à Padoue, où il fut reçu docteur le 28 février 1571. Il fut premier président du Parlement de Provence en 1590 et de celui de Grenoble en 1603. Il mourut le 4 mai 1616. Grand magistrat, il fut aussi grand amateur de livres.

Chorier¹, dans la vie qu'il a écrite de ce personnage, dit ceci : « Ce qui contribua principalement à le rendre sain fut sa gayeté naturelle qui allait quelques fois jusques à l'enjouement... Mais l'enjouement du président n'avait rien qui offencât la gravité d'un grand magistrat, ny qui ne s'accommodât bien à sa dignité... Il gardait tout cet enjouement pour la maison. Il n'en paraissait rien dehors et on ne voyait jamais dans Saint-André qu'un magistrat sérieux et toujours vénérable...

¹ *Vie d'Artus Prunier de Saint-André, conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat, et Privé, premier président aux Parlements de Provence et de Dauphiné, d'après un manuscrit inédit de Chorier, publié par Alfred Vellot. Paris, Picard, 1880, in-8°.*

Saint-André revenait plus fort et plus dégagé à ses occupations ordinaires, après ses excursions de peu de moments. Il n'en avait pas de plus agréable ny qui ne luy fut plus naturelle que l'estude, la lecture et la méditation. De son cabinet et des savants dont il avait les ouvrages, il s'estait fait une espèce de seconde patrie. Il y estait dans un parfait repos, et comme dans son centre. Il n'y avait pas de science où il n'eut pénétré, et, quelques années avant sa mort, Fougerolles luy acheta par son ordre les œuvres d'Hyppocrate et toutes celles de Gallien; Fougerolles luy estait un blibliothécaire qui avait soin d'ouvrir l'entrée de sa bibliothèque aux bons auteurs qui méritaient cet honneur. Ainsy il n'y en avait pas de plus nombreuse, ny de plus savante dans la province, de sorte qu'ayant esté partagée à ses petits-fils, il s'en est fait deux fort bonnes¹. »

« Il joignit, dit Guy Allard, à toutes les vertus politiques, une profonde érudition et un grand savoir, ayant passé pour l'un des plus savants hommes de son temps. Il a laissé, parmi ses rares manuscrits, douze volumes in-folio sur différentes matières. Il y en a où l'on trouve des versions de quelques philosophes grecs et surtout de Platon, particulièrement de l'immortalité de l'âme. Il savait parfaitement l'hébreu et il y a deux de ses volumes écrits de sa main en cette langue. » (*Dictionnaire du Dauphiné*, v^o Prunier.)

Le président de Saint-André n'était donc pas seulement un amateur de livres; ils n'étaient pas pour lui des objets curieux, mais inutiles; c'étaient des instruments de travail.

¹ Chorier, *Vie de Prunier*, p. 292. Artus de Saint-André eut deux fils: Laurent, président au Parlement, et Adrien, auteur de la branche de Lemps. Laurent eut aussi deux fils: Nicolas, premier président au Parlement, fait marquis de Virieu et ambassadeur à Venise, qui ne laissa que des filles, et Gabriel, président au Parlement, qui continua la descendance. Ce sont eux, sans doute, dont parle Chorier.

Chorier renchérit encore sur Guy Allard : « Il n'avait pas de meilleurs amis que les livres, ny avec qui il fut aussy souvent ny si ordinairement.

« Il avait une intelligence profonde et générale de l'histoire et de la critique, grande lecture des Pères de l'église, beaucoup de connaissance de la langue hébraïque, dont il y a deux volumes de recueils de prières et fragments de la Sainte Écriture, couverts de velours, écrits de sa main; outre deux ou trois cayers non reliez contenant les principes de ceste langue. Dans la mesme bibliothèque sont conservez douze volumes in-folio, de l'épaisseur chacun de quatre doigts, huict volumes in-octavo, outre deux grandes piles de cayers non reliez, le tout de recueils escrits de sa main où il a ramassé tout ce qu'il y a de plus fin et de plus recherché dans la belle Antiquité grecque et romaine. » (Chorier, p. 8.)

François de Fougerolles, son bibliothécaire, était un médecin né dans le Bourbonnais vers 1560. Il avait fait ses études à Montpellier et y avait été reçu docteur. D'après la *Biographie universelle*, il voyagea ensuite en Allemagne, s'arrêtant dans les principales villes pour visiter les monuments qu'elles renfermaient et jouir de la société des savants. Son séjour y aurait été de longue durée, car dans la préface de sa traduction du *Théâtre de la nature* de Bodin, paru en 1597, il annonce qu'il a entrepris cette traduction pour se remettre à l'usage du français qu'il avait presque entièrement oublié dans ses voyages.

D'après Bréghot du Lut et Péricaud, au contraire, il se serait établi fort jeune à Lyon où il aurait exercé son art¹.

Il ne vint qu'assez tard à Grenoble. Guy Allard

¹ *Biographie lyonnaise*. Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire. Paris, Téchener, 1839, in-8°.

(*Diction. du Dauphiné*, v° Fougerolles) dit qu'il avait obtenu, en 1604, du roi Henri IV, des lettres pour l'établissement d'un collège de médecine à Grenoble. C'est là, sans doute, la raison pour laquelle il vint s'installer dans cette ville. Le collège fut, en effet, créé. Bordier (*La médecine à Grenoble*, p. 42) s'est demandé pourquoi Fougerolles était venu réglementer la médecine à Grenoble. Ce qui précède l'explique¹.

Pendant son séjour, il fit voter, en 1605, les statuts qui réglementaient l'exercice du métier d'apothicaire et fit imprimer, en 1608, à Lyon, les *Règlements sur l'exercice de la médecine en la province de Dauphiné par Nosseigneurs de la souveraine cour de Parlement dudict pays*. De l'imprimerie de Claude Morillon, in-8° de 16 pages.

Il fut chargé de faire exécuter ces règlements par des: *Lettres du Roy en forme d'édit, pour les règlements de la médecine en la province de Dauphiné, vérifiées par la souveraine cour de Parlement dudict pays. Avec commission et office au sieur de Fougerolles, docteur, conseiller et médecin ordinaire de Sa Majesté, pour l'exécution et observations d'iceux*. A Lyon, par Claude Morillon, 1609, pet. in-12 de 13 pages.

Dans son zèle de réglementation, il publia un tableau des drogues usitées de son temps avec leurs usages et applications sous le titre: *Optimis quibusque in Delphinatus Provincia medicis F. D. F. S. compositionum in officinis asservandarum seriem vestris oculis subjicio*, etc., etc., pet. in-folio d'une page.

Fougerolles fut un auteur fécond; outre la traduction du *Théâtre de la nature universelle* de Bodin, il a publié: *Le Diogène français tiré du grec ou Diogène Laërtien, touchant les vies, doctrines et notables propos des*

¹ Sur Fougerolles, v. Bordier, p. 44-49.

plus illustres philosophes, compris en dix livres, traduit et paraphrasé sur le grec. Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1611. Ce livre est dédié à Louis de Galles, seigneur de la Buisse, Voiron et gouverneur pour le roy en la ville et province de Chambéry, et une version latine du traité de Porphyre: *De l'abstinence de la chair des animaux*, précédée de différentes pièces parmi lesquelles se trouve un poème ayant pour titre: *Synopsis apoches Pythagoricæ versibus expressæ*, etc., dédié à Charles d'Affringues, général de l'ordre des Chartreux, et des pièces de vers latins à la louange de Feugerolles. Lyon, 1620.

Guy Allard et ses autres biographes le font mourir à Grenoble; il serait donc mort après 1620.

« Saint-André recevait avec plaisir toutes les occasions qui se présentaient à luy de faire plaisir et mesmes service aux gens de lettres. Fougerolles estant allé à Paris vers la fin du mois de février (1600?), il avait ordonné à Virieu¹ de luy rendre toute l'assistance qu'il pourrait. Il avait esté son précepteur et Saint-André qui faisait cas de son érudition n'avait d'autre médecin que luy pour sa famille. Il le distinguait ainsy et c'estait un terrible chagrin à Claude de Villeneuve² qui avait dans ceste profession tout l'honneur et tout l'emploi que l'on y peut avoir³. »

« Fougerolles était plus savant que Cornu⁴, mais il

¹ Laurent Prunier de Saint-André, fils d'Artus, appelé Virieu du vivant de son père; il fut président au Parlement.

² Ou plutôt Louis de Villeneuve, qui fut médecin à Grenoble, capitaine général de santé de cette ville. Il avait un frère, Charles, qui fut aussi médecin. (V. Bordier, p. 32 et suiv.)

³ Chorier, *Vie de Prunier*, p. 154.

⁴ Pierre de Cornu, conseiller au Parlement de Grenoble. « Le conseiller Cornu travaillait à la perpétuité de celluy [honneur] du président et à éterniser sa mémoire. Il fit faire sa médaille en argent et en bronze. Le président y est très bien représenté et la devise qui en occupe le revers est un cube avec ces paroles dans l'exergue: « Sic

avait moins de connaissance du monde. Il n'était pas toujours traittable. Il était savant dans la médecine et dans la langue grecque, et, à cause de son érudition; le président l'estimait d'une estime qui n'était pas stérile¹ ». Chorier raconte que Toussaint de Villeneuve, chirurgien célèbre de Romans², avait prétendu obtenir du roi la charge de maître général juré en chirurgie et avec elle le droit d'examiner tous ceux qui exerçaient cet art dans la province. Fougerolles pensa qu'il réussirait mieux à obtenir cette charge. « Il n'y avait pas de médecin plus savant que Fougerolles dans la théorie. D'ailleurs, il avait pratiqué longtemps et il était fort bon homme. » Le président de Saint-André le recommanda aux amis qu'il avait à la cour et Fougerolles, par son appui, obtint ce qu'il désirait; mais, quand il voulut exercer sa charge, il rencontra de nombreuses difficultés et dut finalement s'associer avec L'Agneau, médecin de Sisteron, établi à Grenoble, pour qui il avait « le dernier mépris ».

La bibliothèque d'Artus Prunier ne fut pas dispersée

stat semper idem. » ... Le président reçut ce présent à Virieu où il était, comme une preuve de l'amitié de ce conseiller, qui lui envoyant plusieurs de ces médailles, le pria de les recevoir comme « étant parties de la main du plus humble et dévotieux serviteur qu'il eut. » ... Les médailles sont une monnaie au prix de laquelle les siècles à venir donnent facilement l'immortalité. » (Chorier, *Vie de Prunier*, p. 236.) Ces médailles sont restées inconnues et G. Vallier, qui a publié dans la *Revue belge de Numismatique*, années 1879 et 1880, deux jetons: l'un du père d'Artus, Artus I^{er}, trésorier procureur général du Dauphiné; l'autre de son fils Laurent, président au Parlement, qui ne les a pas connues, s'étonne que l'on ne possède aucun souvenir numismatique du président de Saint-André.

¹ Chorier, *Vie de Prunier*, p. 237.

² Je ne sais rien sur Toussaint de Villeneuve. Guy Allard (*Diction. du Dauphiné*, v^o Villeneuve), dit que Louis de Villeneuve était fils de Michel, originaire d'Espagne, médecin à Grenoble sous le règne de François I^{er}, qui exerça son art jusqu'à quatre-vingt-treize ans. Des onze enfants qu'il eut, naquirent quatre-vingts petits-fils. Toussaint était-il un de ses descendants?

après sa mort; le Père Jacob, dans son *Traité des plus belles bibliothèques*, publié en 1644, en fait mention; p. 647: « La famille de MM. de Saint-André est illustre dans la province du Dauphiné, de laquelle est issu M. le président de Saint-André, qui a fait une bibliothèque garnie de bons livres. »

Chorier nous a appris que la bibliothèque d'Artus avait été partagée entre ses deux petits-fils; c'est probablement la partie attribuée à Gabriel de Prunier, seigneur de Laval, en Beauchêne, puis marquis de Virieu, par substitution testamentaire de son frère Nicolas, qui existe encore au château d'Uriage où elle est arrivée par des transmissions successives. Le dernier des Prunier de Saint-André, René-Ismidon-Nicolas, marquis de Virieu; lieutenant général des armées du roi, n'eut que deux filles de son mariage avec Anne-Françoise-Charlotte de Beauvais; l'une d'elles épousa le comte de Langon et ils n'eurent eux aussi que des filles dont l'une, Madeleine-Françoise, épousa le marquis de Gauthéron. Restée veuve et sans enfants, elle laissa son héritage, comprenant les terres d'Uriage et de Virieu, à son neveu, le comte Louis de Saint-Ferriol, le créateur de l'établissement d'Uriage.

Cette bibliothèque, conservée intacte au château de Virieu, fut transportée à Uriage quand M. de Saint-Ferriol vendit le château et le domaine à M. de Virieu. Elle est particulièrement riche en manuscrits, en incunables, en livres anciens, rares et curieux.

Deux précieux incunables qui en font partie: *Guillaume de Diguleville, Le Pèlerin de la vie humaine*, Lyon, 1485, in-f°, et *Guillaume de Lorris et Jean de Meun, Le Roman de la Rose*, Lyon, vers 1486, in-f°, ont figuré à l'exposition de livres à figures du xv^e siècle, organisée en 1924, à la Bibliothèque de Grenoble, par son distingué conservateur, M. Louis Royer. Au cours

de recherches faites dans la bibliothèque d'Uriage, il a trouvé des manuscrits curieux qu'il a publiés.

Des livres de Laurent Prunier de Saint-André, probablement bibliophile lui aussi, sont ornés de ses armoiries. Il y a aux Archives de l'Isère un volume frappé de ce fer, que M. Letonnelier, archiviste de l'Isère, a bien voulu me signaler. D'autres volumes de la bibliothèque d'Uriage en sont marqués. En voici la description: « Ecartelé 1 et 4 de gueules à une tour donjonnée et crénelée d'argent, maçonnée de sable (Prunier); aux 2 et 3, d'azur à la fasce d'argent, accompagnée de trois trèfles de même (Bellièvre). Ecu aux armes, couronne de marquis, surmontée d'un mortier, le tout sur un manteau semé d'hermines. »

Les armes de Bellièvre sont celles de Marguerite de Bellièvre, fille de Pomponne de Bellièvre, chancelier de France, et femme de Laurent Prunier.

Il existe un *ex libris* anonyme du XVII^e siècle, qui est celui des Prunier de Saint-André, peut-être celui d'Artus. « Ecu aux armes: de gueules à la tour donjonnée d'argent, maçonnée de sable, dans un cartouche posé sur un cul-de-lampe orné, surmonté d'une couronne ducal et supporté par deux lions; au-dessus, une banderolle avec la devise: *Turris mea Deus*¹. »

¹ Collections du D^r Flandrin, à Grenoble, et Guillemin, aux Archives des Hautes-Alpes.

A. M.

